## industrie du meuble Convention complémentaire 2017 industrie du meuble

relatif à la convention collective de travail de l'industrie suisse du meuble 2013 – 2014 du 20 octobre 2012, resp. prolongation à la convention collective de travail du 28 mars 2014 et 27 mai 2016. Les parties contractantes conviennent de prolonger la convention collective de travail 2013 – 2014 jusqu'au 31 décembre 2017, sans modifications.

Lotzwil, Zürich, Olten, le 9 septembre 2016

## Association suisse industrie du meuble

H. Vifian

K. Frischknecht

Unia

G. Reo

A. Ferrari

V. Alleva

syna

D. Arm

H. Maissen